

## LA PREVOYANCE DU MEDECIN LIBERAL

### Mal assuré ?

### Gare aux pièges, limites et exclusions

Le médecin a trop souvent une prévoyance mal organisée et sous-évaluée par rapport aux besoins nécessaires. Il faut être vigilant à la lecture du contrat et évaluer de façon satisfaisante le niveau de la prévoyance nécessaire en cas d'arrêt maladie.

Un vrai contrat vous offre des garanties sérieuses et pérennes, évitant ainsi de vous mettre en défaut vis-à-vis de vos engagements personnels et professionnels.

Il est également fondamental de faire une réévaluation régulière de la situation de votre prévoyance.

Un professionnel de l'assurance doit vous aider à vous poser les bonnes questions :

#### Quelle(s) exclusion(s) ?

Les affections psychiques sont-elles garanties en cas d'incapacité temporaire totale de travail et en cas d'invalidité permanente partielle ou totale ?

#### Quelles conditions requises ?

Durée d'hospitalisation minimum ?

2,5,8,15 voire 30 jours d'hospitalisation sont-ils requis ?

Examen médical requis pour objectiver la pathologie ?  
Acte chirurgical exigé ?

#### Quelle(s) limitation(s) ?

Sur la durée de l'indemnisation ?

L'indemnisation est-elle limitée à 1 an sur toute la durée du contrat ?

Le montant indemnisé est-il dégressif ?